

L'ETAT PILLE LE 1% LOGEMENT

Dernière mise à jour : 18-07-2011

COMMUNIQUE DU CONSEIL SOCIAL HLM

Le Conseil Social du mouvement Hlm, composé de 31 organisations nationales, a décidé de faire part de ses très vives inquiétudes sur le financement des logements locatifs sociaux.

Le Conseil Social, lors de sa réunion du 6 juillet 2011 s'est ému de la mainmise totale de l'Etat sur le 1% logement. L'Etat exige désormais que la participation des entreprises à l'effort de construction finance la totalité des dépenses engagées dans le programme de la rénovation urbaine, par un nouveau prélèvement de 3,4 milliards d'euros en trois ans, dont 1,25 milliard en 2012, 1,2 milliard en 2013 et 950 millions en 2014.

Après la ponction sur les organismes Hlm, de 240 millions d'euros par an sur trois ans, l'Etat met ainsi en péril l'existence même du dispositif du 1% et réduit considérablement les sommes destinées au financement du logement locatif social.

Le 1% logement a été créé pour aider au logement des salariés. Il n'a pas vocation à financer la politique des pouvoirs publics et à renflouer les caisses de l'Etat. Le Conseil d'Etat et le Conseil Constitutionnel se sont d'ailleurs récemment prononcé sur le fait le 1% avait « le caractère d'un investissement obligatoire à la charge des entreprises et non celui d'un impôt ou d'une cotisation sociale destinés à financer des dépenses publiques »

Le Conseil Social constate une fois de plus le désengagement de l'Etat en matière de logement notamment vis-à-vis des ménages modestes, alors que les besoins en logements économiquement accessibles aux ménages sont immenses et que le logement représente en moyenne le quart du budget des ménages.

Paris, le 8 juillet 2011

Les membres du Conseil Social

Association Force Ouvrière Consommateurs (AFOC), Confédération Générale du Logement (CGL), Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV), Confédération Nationale du Logement (CNL), Confédération Syndicale des Familles (CSF), UFCS & Familles Rurales, Union Nationale des Associations Familiales (UNAF), Assemblée des Conseils Economiques, Sociaux et Environnementaux Régionaux de France CESER de France, Assemblée des Communautés de France (ADCF), Assemblée des Départements de France (ADF), Association des Maires de France (AMF), Association des Maires de Grandes Villes de France (AMGVF), Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF), Confédération générale du patronat des petites et moyennes entreprises (CGPME), Fédération Française du Bâtiment (FFB), Mouvement des Entreprises de France (MEDEF), Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT), Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC), Confédération Générale du Travail (CGT), Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC), Force Ouvrière (FO), Aide à Toute Détresse Quart Monde (ATD Quart-Monde), Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale (FNARS), Les Restaurants du Coeur, l'Union Nationale des Centres Communaux et intercommunaux d'Action Sociale (UNCCAS), l'Union nationale interfédérale des oeuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (UNIOPSS), Fédération Nationale des PACT.